

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

Lundi le 19 juillet 2010 à 19 heures 45, se tenait à la salle de conférence du bureau municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski, une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

Étaient présents à cette séance, les conseillers messieurs Harold Thibeault, Benoît Lavoie, Robert Duchesne, Taylor Olsen et Marc-Aurèle Bélanger (19 h 50) faisant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Laurent Proulx.

Le maire, monsieur Laurent Proulx, souhaite la bienvenue aux élus. Aucune personne n'était présente dans l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

No. 20100738

L'ordre du jour est présenté par le maire, monsieur Laurent Proulx et accepté à l'unanimité, sur proposition de monsieur Benoît Lavoie, appuyé par monsieur Harold Thibeault.

ARRIVÉE DU CONSEILLER MONSIEUR MARC-AURÈLE BÉLANGER

Conformément aux dispositions du code municipal, la secrétaire-trésorière adjointe, madame Louise Proulx, fait mention dans le procès-verbal de la présente séance ordinaire de l'arrivée du conseiller monsieur Marc-Aurèle Bélanger vers 19 heures 50.

RÈGLEMENT NUMÉRO 299 INTITULÉ «RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 803 900 \$ ET UN EMPRUNT DE 803 900 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SERVICES ET DE LA VOIRIE SUR LA RUE DES CÈDRES»

Soumissions pour l'appel d'offres intitulé «**Services professionnels au chantier (Technicien au chantier)**»

No. 20100739

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation intitulé «**Services professionnels au chantier (Technicien au chantier)**», pour les services requis en ce sens nécessaires aux fins de la réalisation des travaux du projet de «**Réfection des services et voirie pour la rue des Cèdres**», a été lancé le 6 juillet dernier auprès de trois (3) firmes d'ingénieurs conseils ;

ATTENDU QU'un comité de sélection a été formé de trois (3) personnes pour procéder à l'ouverture des soumissions, en faire l'analyse et produire une recommandation ;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse de la seule soumission reçue soit celle de BPR-Infrastructure inc., et a produit un rapport à l'effet que cette dite soumission était conforme avec recommandation au conseil municipal d'adjuger le contrat relatif

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

aux services à fournir dans le présent dossier à BPR-Infrastructure inc. au prix de 29 265,33 \$, taxes incluses ;

POUR CES RAISONS, il est proposé par monsieur Robert Duchesne, appuyé par monsieur Taylor Olsen et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski accorde et procède à l'adjudication du contrat relatif aux services à fournir dans le cadre de l'appel d'offres intitulé «**Services professionnels au chantier (Technicien au chantier)**» à la firme d'ingénieurs conseils ayant déposée la plus basse soumission conforme, soit «*BPR-Infrastructure inc.*», le tout au montant de 29 265,33 \$, taxes incluses.

QUESTIONS ET SUGGESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a aucune question ni suggestion de l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No. 20100740

Il est proposé par monsieur Benoît Lavoie, appuyé par monsieur Harold Thibeault et résolu à l'unanimité, de faire la levée de l'assemblée.

Et la séance est levée Sine Die vers 19 heures 58.